

Vos formations à distance !



Mesures exceptionnelles du FAFCEA

Vos délégués artisans au FAFCEA ont adopté des mesures exceptionnelles de soutien à la formation professionnelle continue des chefs d'entreprise artisanale, au vue de la situation sanitaire actuelle.

Ils ont décidé de financer, sous conditions, les formations à distance dont la date de début se situe entre le 16 mars et le 30 avril 2020 dans la limite, de 24 heures au total (heures non-décomptées du quota de 50 heures pour les formations techniques).



Nos offres

HABILITATION ELECTRIQUE INITIALE OU RECYCLAGE

Recyclage Habilitation électrique Niveau BR - B1(V) - B2(V)

2 demi-journées en matinée + 1 demi-journée de pratique après confinement

Dates proposées : 21 et 22/04/2020 – 27 et 28/04/2020

Surveillez vos mails pour les prochaines dates pour ces formation et bien d'autres !

FORMATION HAGER DECOUVERTE

explore

Rappel sur les fondamentaux de la protection et découverte de l'offre produit Hager

À partir du 17 avril

Rappel sur les fondamentaux de la mesure et découverte de l'offre produit Hager

À partir du 20 avril

Mise en oeuvre d'une borne pour Véhicule Electrique (niveau 1)

À partir du 17 avril

Pour connaître les conditions d'inscription et réserver votre place, contactez vite : secretariatfederation@fedelec.fr

Lettre d'information éditée par



adhérente



affiliée



Acceptez-vous l'usage des cookies sur ce site Internet et celui de vos données personnelles ? Plus d'informations dans les préférences de confidentialité.

> Préférences de confidentialité

J'approuve